
CHRONIQUE

Notre correspondant, M. Delaporte, géomètre du service topographique, à Aumale, nous envoie l'inscription suivante, trouvée dans les ruines romaines d'Aïn-Bessem :

DEO SANCTO SA
TURNO SACRVM
L GARGILIVS
CRESCENS SAC
ERDOS VNA CVM
LIBERIS SVIS
VOTVM SOLVIT
ET DEDICAVIT LIBENS
ANIMO

Cette dédicace à Saturne est surmontée d'une guirlande en saillie avec deux cœurs au centre. Elle a été transportée, avec d'autres vestiges antiques, près de la maison du Génie, au milieu du nouveau village.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

Extrait de la Séance du 6 juillet 1877

PRÉSIDENCE DE M. F. RAVAISSON

.....

M. Cherbonneau, correspondant de l'Académie à Alger, écrit, à la date du 28 juin, pour envoyer une notice (avec fac-simile) sur une dédicace en l'honneur de l'usurpateur Alexandre, qui domina à peu près deux années en Afrique. Cette inscription est conservée au Musée de Constantine; elle a été trouvée dans cette ville. Elle peut être considérée comme une des plus intéressantes que l'on ait recueillies parmi les ruines de Numidie, non-seulement parce qu'elle mentionne un gouverneur de l'Afrique qui osa prendre la pourpre au commencement du quatrième siècle, mais parce que cette mention sur la pierre est le seul monument archéologique de ce personnage, en dehors de la numismatique. Le nom de l'usurpateur Alexandre ne figure pas dans les recueils épigraphiques. Les médailles frappées sous son éphémère domination sont excessivement rares. La médaille en or, que possède M. le Lieutenant-colonel Leroux, et qui provient des fouilles de Constantine, est cotée 2,000 fr. par M. Cohen. On y lit au droit :

IMP. ALEXANDER P. F. AVG.

C'est-à-dire : *Imperator Alexander, Pius, Felix, Augustus*. La pièce porte la marque suivante P K, qui signifie : Frappée à Carthage (*percussum Karthagine*). Une autre médaille fait précéder d'un C (*Caius* ?) le nom d'Alexander, tandis que la pierre dont il est question porte

L. DOMITIO

M. Léon Renier fait remarquer qu'en effet M. Cohen (*Médailles impériales*, VI, p. 45 et suiv.) décrit quatre médailles d'or et douze de bronze appartenant à Alexandre. Dans la lé-

gende des médailles d'or n° 1 et n° 3, la lettre C, qui suit le mot IMP, ne doit pas s'interpréter *Caius*, mais *Cæsar*. Sans doute le C est une abréviation incorrecte du titre de *Cæsar*; on l'employait néanmoins dans les légendes monétaires, quand on était gêné par l'espace restreint.

M. Cherbonneau donne quelques renseignements historiques sur la révolte d'Alexandre. Il est permis de supposer, dit-il, que la révolte provoquée par cet officier d'infortune, Pannonien suivant les uns, Phrygien suivant les autres, avait pris un caractère sérieux, et que l'Afrique s'était empressée de se ranger sous son drapeau, afin d'échapper à la tyrannie du cruel Maxence. C'est un fait démontré par la légende :

AFRICA AUGUSTI N.

c'est-à-dire : *Africa Augusti Nostri*, l'*Afrique de notre Empereur*, légende gravée sur un grand bronze du *British Museum*. On regrette, il est vrai, de ne point trouver de date à la suite de la dédicace offerte à Lucius Domitius Alexander par un de ses plus zélés partisans, le perfectissime Scironius Pasicrates. Mais, à défaut de ce renseignement, nous avons d'autres données qui nous autorisent à fixer l'époque de cet événement capital. Ce fut dans le courant de l'avant-dernière année de son règne, c'est-à-dire en 311, que Maxence, après avoir fait passer des troupes sur une terre aussi éloignée de son action, réussit à se défaire du gouverneur rebelle.

Dans l'état où on la voit, la pierre de Constantine porte les restes d'une inscription gravée sur le flanc droit. M. Cherbonneau doute qu'il soit possible d'en tirer parti. C'est à peine si une dizaine de caractères sont restés lisibles.

Quant à l'inscription qui est sur la face antérieure, elle compte douze lignes, elle est entière, sauf la dernière lettre des cinq premières lignes, dont la restitution n'offre aucune difficulté, et la douzième ligne, brisée dans presque toute sa longueur et ne laissant plus deviner que le sommet de trois lettres qui paraissent être un D, un I et un N. La pierre est haute de 1^m05 et large de 0^m70. La hauteur des lettres est de 0^m04.

Voici l'inscription restituée, sauf la douzième ligne :

RESTITVTORI.
 PVBLICAE. LIBER
 TATIS. AC. PROP
 GATORI. TOTIVS
 GENERIS. HVMANI.
 NOMINIS. QVE.
 ROMANI. D. N. L. DO
 MITIO. ALEXAN
 DRO. P. F. INV. AVG.
 SCIRONIVS. PA
 SICRATES. V. P.

C'est-à-dire *Restituto(ri) publicæ libertatis ac propagatori totius generis humani nominisque Romani d(omino) n(ostro) L(ucio) Domitio Alexandro, p(io) f(elici) inv(icto) Aug(usto), Scironius Pasocrates v(ir) p(erfectissimus)*. M. Léon Renier restitue ainsi la douzième ligne : *Devotus Numini Majestatique ejus*. On peut traduire : « A l'auteur du rétablissement des libertés publiques, à celui qui a favorisé l'extension du genre humain tout entier et du nom romain, à notre seigneur Lucius Domitius Alexander, pieux, heureux, invincible, auguste, Scironius Pasocrates, homme perfectissime, dédie ce témoignage de dévouement à sa divine Majesté. »

.....

Comité français de l'association internationale africaine

OUVERTURE DE LA SOUSCRIPTION PUBLIQUE

Des Comités nationaux, au nombre de douze, formés en Europe et en Amérique, ont constitué l'Association internationale africaine, fondée par le Roi des Belges dans le but d'établir dans l'Afrique centrale des stations hospitalières. Cette immense

contrée naturellement fertile atteindra une grande prospérité, dès que la civilisation y aura pénétré. L'obstacle est la traite des nègres, qui enlève quarante mille captifs par an et fait périr un nombre dix fois plus considérable d'êtres humains par les massacres et les incendies.

En cherchant à abolir ce détestable trafic, on servira tout à la fois la cause de la science, de l'humanité et du commerce.

Le Comité français ouvre une souscription publique destinée à placer la France au rang qui lui appartient dans une croisade pacifique de la civilisation contre la barbarie.

D'après les statuts de la Section française, les membres se divisent en deux catégories : les membres fondateurs, qui acquièrent ce titre par le versement une fois fait de la somme minimum de 500 francs ; les membres ordinaires, qui acquitteront chaque année une cotisation d'au moins 15 francs. En outre les dons seront reçus, quel qu'en soit le montant, à partir d'un franc. Les noms des donateurs seront publiés.

Petite ou grande, l'offrande sera toujours acceptée avec reconnaissance ; les pauvres comme les riches se feront un honneur d'apporter leur obole à une œuvre utile entre toutes. Jamais la bienfaisance n'aura été mieux pratiquée.

Les souscriptions recueillies jusqu'à présent en Belgique permettent déjà de diriger sur les bords du lac Tanganyika le personnel et le matériel d'une première station scientifique et hospitalière, destinée à rayonner, suivant les moyens dont elle disposera, au nord, au sud, à l'est et à l'ouest de l'équateur.

Le Président du Comité français.

FERD. DE LESSEPS.

MM. VIGNARD et FÉRAUD ont été nommés correspondants de ce Comité à Alger.

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

L.-Charles FÉRAUD.